



CENTRALE  
CANINE

COMMISSION  
NATIONALE  
EDUCATION  
ET ACTIVITÉS  
CYNOPHILES

**REUNION DES  
Présidents de CTEAC et  
Coordinateurs  
Techniques Territoriaux  
2018**

**Bienvenue**

**à cette réunion traditionnelle,  
incontournable pour nos  
communications respectives,  
merci pour votre présence**

## **Quelques mots d'accueil**

Bonjour à tous, en ce tout début d'année, je vous présente, en mon nom et celui de mes collègues de la commission mes vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2018 avec la réalisation de tous vos projets.

J'ai une pensée amicale pour celles et ceux qui n'ont pu venir aujourd'hui, retenus par diverses obligations ou des soucis de santé et se sont excusés.

Au cours de l'année, nous avons déploré le décès de Jacqueline BERNASCONI, juge d'agility présidente du club de Monaco et tout récemment celui de Christine CHARPENTIER. En leur mémoire je vous demande de respecter une minute de silence.

Les diverses activités de notre commission, l'évolution constante de nos disciplines et de leur règlement, nécessitent une information et une communication importante afin d'apporter le meilleur « service » à nos licenciés, vous en êtes la courroie de transmission et nous comptons sur votre efficace collaboration pour cela..  
Nous regretterons l'absence de plusieurs présidents de CTEAC ou CTT privant ainsi leur territoriale de l'information nécessaire.

L'organisation d'une telle réunion n'est pas simple. Je remercie René Rauwel, notre secrétaire général, véritable tour de contrôle de notre commission, pour le travail réalisé tout au long de l'année et notamment pour la préparation de cette réunion annuelle, sans oublier bien entendu tous les responsables de disciplines ou événements qui ont contribué à l'organisation de ces journées.

Je compte sur vous pour que cette réunion **soit vivante et interactive, dans un esprit constructif** d'échange d'information dans les deux sens.

Je voudrais porter à votre connaissance, sans anticiper sur le développement de ces deux journées, certains points nouveaux.

Notre commission, une des plus importante de la Centrale Canine, compte deux activités supplémentaires; le Dog-Diving, activité restreinte que nous pourrons mettre en place lors de grands événements de la SCC, et en matière d'éducation la proprioception a développer dans le cadre des activités du GT Education.

Cette année encore nous avons constaté une activité croissante dans chaque discipline. Ceci n'a pu avoir lieu sans l'investissement de tous nos bénévoles cynophiles et ils doivent être remerciés.

## Concernant l'assurance de nos licences et licenciés

- Depuis la création de notre commission, le contrat garantissant nos licenciés avait été souscrit auprès de la compagnie AXA assurances. La Société Centrale Canine a exprimé le souhait de regrouper l'assureur de toutes les licences de chaque commission auprès d'un même assureur.
- Ceci vient d'être fait à compter de cette année, notre nouvel assureur, le groupe Allianz représenté par Philippe MARTIN et son assistante Caroline GUIGNARD viendront en début d'après midi vous présenter les garanties et les conditions d'application des garanties de notre contrat. Ils rappelleront également les garanties d'assurance proposées aux clubs.

Je profite de cette occasion pour rappeler que toute personne pratiquant une discipline ou une activité de la CNEAC doit être titulaire d'une licence CNEAC en cours de validité.

Il me semble utile de préciser certains points importants:

- Nous souhaiterions, mes collègues des autres commissions de la SCC et moi-même, que toute personne adhérente à un club d'éducation canine et d'utilisation soit titulaire d'une licence correspondant à la discipline pratiquée et il serait tentant de l'inclure systématiquement dans la cotisation au club.
- Mais la loi interdit d'imposer une licence sans l'accord de la personne concernée, cette pratique, en plus d'être agressive, est illégale, cela s'appelle de la vente forcée ou vente sans consentement qui, si cela était avéré, risquerait de causer bien des désagrément au président du club. **Nous devons donc respecter cette loi en informant les adhérents de nos clubs sur la nécessité d'être titulaire d'une licence spécifique à la discipline qu'ils pratiquent.**
- Est il bien nécessaire de rappeler **qu'une licence CNEAC couvre l'ensemble de nos disciplines et activités y compris l'éducation canine.**

## ***Le bilan d'activité***

Chaque responsable de Groupe de travail vous présentera le compte rendu des activités de sa discipline.

Nous avons constatés encore cette année et nous ne pouvons que nous en réjouir, une activité en augmentation dans la majorité de nos disciplines, je voudrais donc féliciter et remercier toutes celles et ceux qui ont œuvrés au cours de cette année au sein de notre commission avec une mention particulière pour la partie administrative aux membres des GT informatique et licence pour l'excellence de leurs outils de communication ainsi qu'au GT Internet pour son hyper réactivité à la publication des informations et compte rendu

Mais il faut également signaler l'excellente collaboration avec les services de notre fédération la Société Centrale Canine que ce soit avec la DSI, le service des licences placé sous la responsabilité de Catherine Bigoni et de toute son équipe qui nous fournit une prestation remarquable, avec efficacité et rapidité. Il faut remercier également le département comptabilité placé sous la responsabilité de Samia Boudaoud qui traite nos très nombreuses demandes de remboursement. J'associe à ces remerciements Nathalie Bausmayer à qui j'envoie pour traitement les demandes de remboursement de frais de stage de formation. Elle s'en acquitte parfaitement malgré des demandes nécessitant quelquefois des informations complémentaires.

## ***Nos sponsors***

- ▣ Nous aurons le plaisir d'accueillir en fin d'après midi Monsieur Olivier RASSE, Directeur de la Société Animo-Concept
  
- ▣ La Société ROYAL CANIN a manifesté son désir de revenir vers nous. Des propositions de partenariat sont actuellement en cours



# EDUCATION CANINE & ECOLE DU CHIOT

SE PRATIQUE DANS 952 CLUBS +  
AVEC 9 520 INSCRITS +



**AGILITY**  
**775 CLUBS +**  
**12 416 INSCRITS +**





**DOG DANCING OBERYTHMEE**

**121 CLUBS**

**1535 INSCRITS**



**116 Clubs**  
**1 373 INSCRITS**



**25 CLUBS**  
**620 INSCRITS**



**116 CLUBS +**

**1095 INSCRITS +**



**48 CLUBS +**

**261 INSCRITS -**



**CHIENS VISITEURS**  
**NOMBRE DE CLUBS 118 -**  
**NOMBRE D'INSCRITS 1 922 +**

**MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION**